

De même, que fait donc le gouvernement canadien pour exercer certaines pressions sur les États africains? De quel droit peuvent-ils pénaliser le Canada pour les errements de la Nouvelle-Zélande? Dans le domaine des relations raciales, le Canada peut s'enorgueillir à juste titre des attitudes qu'il a adoptées par le passé. Notre pays a aidé les pays noirs africains sur le plan politique et économique à accéder à l'indépendance et à la maturité.

Et à propos d'aide économique, comment les États africains peuvent-ils demander l'aide du Canada pour améliorer la situation des pays en voie de développement par le biais d'instruments tel que la conférence Nord-Sud qui vient juste de se terminer à Paris, si, en même temps, ils décident de nous nuire économiquement?

Il est grand temps que les États africains se réveillent également et comprennent que nous vivons dans un monde interdépendant. Se retirer des Jeux de 1978 et nuire ainsi au Canada n'est pas une façon très efficace d'éveiller l'opinion publique canadienne aux besoins des pays en voie de développement.

Donc, monsieur l'Orateur, le problème des Jeux du Commonwealth a pour origine toute une série d'attitudes irréductibles. Quant au gouvernement canadien, il a manqué de fermeté.

Edmonton a mis sur pied des installations superbes qui sont reconnues comme les meilleures jamais construites à l'occasion des Jeux du Commonwealth. La bonne gestion des organisateurs d'Edmonton a permis de s'en tenir au budget établi et d'être en avance dans l'échéancier des travaux.

Le coût total de cette grande entreprise est inférieur à 50 millions de dollars, y compris les frais d'établissement d'exploitation. C'est là un exploit vraiment remarquable si l'on songe aux 1,416 millions de dollars dépensés pour les Jeux olympiques de Montréal en 1976. Nous nous attendons à la visite de 24,000 touristes venant de tous les pays du monde et qui se réuniront à Edmonton durant les 10 jours que dureront les Jeux du Commonwealth, du 3 au 12 août 1978. Ils vont tous recevoir un accueil royal. Le nombre des représentants de la presse dépassera 1,300.

Tout cela représente plus qu'un grand élan de ferveur locale de la part de 3,000 volontaires mobilisés par une magnifique équipe d'Edmonton dirigée par le Dr Maury Van Vliet. Il s'agit d'une manifestation nationale qu'on ne peut laisser vouer à l'échec par un boycottage africain.

Je tiens à recevoir ce soir du gouvernement une réponse véritable, et non pas la simple énonciation de la contribution fédérale. Je veux savoir comment il est possible d'éviter un boycottage, puisque les efforts tentés en ce sens n'ont pas encore obtenu de résultat. C'est la conférence du Commonwealth qui semble bien offrir le dernier espoir. Si cette conférence échoue, il faudrait que le Canada saisisse les Nations Unies de la question, parce qu'il s'agit de sport et non pas de politique; il s'agit d'établir de bonnes relations à l'échelle mondiale. Il y va de l'intérêt de tous les pays et de toutes les races, et le Canada ne peut demeurer silencieux plus longtemps.

M. Fernand E. Leblanc (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la question soulevée par le député est très épineuse et préoccupe le gouvernement depuis plusieurs mois. Le gouvernement tient

Ports de pêche et de plaisance

à la réussite des Jeux du Commonwealth à Edmonton, tant sur le plan sportif que comme symbole de l'harmonieuse association des peuples qu'est le Commonwealth. Nous tenons donc à ce que toutes les parties du Commonwealth y soient représentées, et nous redoutons que des absences ne portent un dur coup à l'existence même du Commonwealth.

Nous travaillons de concert avec le secrétaire général du Commonwealth et avec les autres pays du Commonwealth à la résolution des différends qui séparent la Nouvelle-Zélande des pays africains du Commonwealth. Nous croyons qu'il y a de bonnes chances de réussite à la conférence des chefs du gouvernement qui doit avoir lieu à Londres, et nous préparons les conditions d'une étude constructive du problème à cette occasion. Nous croyons qu'il est possible de réaliser un compromis, sur la base de l'opposition de tous les pays du Commonwealth au système de l'apartheid.

Ce que nous désirons d'obtenir, c'est une déclaration par laquelle les chefs de gouvernement réaffirmeraient leur opposition à l'application de l'apartheid dans le domaine sportif ainsi qu'aux relations entre organismes sportifs et athlètes du Commonwealth, d'une part, et l'Union sud-africaine, d'autre part. Le secrétaire général a été chargé de trouver une formule appropriée pouvant servir de base de discussion, et la teneur exacte de la déclaration sera sûrement discutée entre les chefs de gouvernement eux-mêmes.

[Français]

Monsieur l'Orateur, il est évident que je comprends l'intérêt du député pour ce problème, puisque lui-même représente une partie de la ville d'Edmonton, mais il comprendra que dans trois minutes il est impossible de répondre à toutes les questions que ce problème très complexe peut soulever, et je regrette de ne pas pouvoir lui répondre d'une façon plus complète, car à l'heure actuelle les discussions sont encore en marche, et il serait présomptueux de donner des réponses plus complètes.

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement est retirée d'office.

(La motion est retirée.)

M. l'Orateur adjoint: Je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 h 30.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LES PORTS DE PÊCHE ET DE PLAISANCE

MESURE PRÉVOYANT LES MODALITÉS DE GESTION ET D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINS PORTS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Que le Bill C-7, concernant la gestion et l'aménagement de certains ports de pêche et de plaisance au